

L'hon. M. ROEBUCK: Je vous l'accorde, mais il s'agit de savoir si ce doit être fait et si l'on ne devrait pas se mettre à la recherche de l'immigrant que nous voulons avoir, plutôt que de prendre ceux qu'un employeur peut désirer. Comme il m'arrive souvent, je pense aux parents des gens qui sont au Canada. J'ai ici deux lettres au sujet d'un témoin qui a comparu à notre dernière séance, M. Van Ark. Toutes les deux vantent son utilité, son talent et ses qualités et malgré tout il a fallu se priver de ses services, faute de fonds. Il est venu ici et nous a parlé.

Vous dites que nous avons versé \$5,000,000 sur un budget de 155 millions de dollars, soit environ un trentième de la somme globale; comme il n'y a que treize pays en cause, nous ne payons donc pas même un treizième et sur les cinq millions de sa contribution, le Canada n'a versé que le quart.

M. RIDDELL: Oui et on est en train de prendre des dispositions pour verser le reste.

L'hon. M. ROEBUCK: Je suis heureux de l'apprendre, mais il me semble que le chiffre de notre contribution est peu élevé, si le budget que vous mentionnez est tant soit peu raisonnable. Je comprends très bien qu'à titre de fonctionnaire vous ne pouvez émettre d'opinion à cet égard. Mais j'en exprimerai une, en disant que je suis heureux que l'on verse le plein montant et j'espère que l'on songe à l'augmenter. Pouvez-vous nous renseigner au sujet des contributions d'autres pays? Avez-vous les chiffres?

M. RIDDELL: Oui. Je dois dire tout d'abord que le chiffre de 155 millions de dollars que je vous ai cité, il y a quelques instants, représentait le budget du premier exercice de l'O.I.R., en supposant qu'elle eût commencé à fonctionner très peu de temps après la rédaction de la constitution.

L'hon. M. ROEBUCK: De sorte que c'était un budget préliminaire.

M. RIDDELL: Oui. C'était un budget suffisant pour l'organisation lorsqu'elle aurait commencé à fonctionner, mais elle n'a pas encore commencé, de sorte que la Commission préparatoire de l'Organisation internationale pour les réfugiés marche avec un budget qui, comme vous l'avez dit, est préliminaire.

L'hon. M. TURGEON: Puis-je vous demander si le premier budget de l'O.I.R. dont vous parlez ne comportait pas de grosses provisions pour les projets de rétablissements en grand?

M. RIDDELL: Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que dans la dernière phase des pourparlers de l'Organisation, il a été décidé d'inclure une somme de \$5,000,000 seulement pour les projets de rétablissement en grand; cela en dehors des contributions obligatoires de l'Organisation et à titre de fonds spécial pour lequel des contributions volontaires seraient sollicitées.

L'hon. M. TURGEON: Est-ce compris dans les 155 millions?

M. RIDDELL: Non.

L'hon. M. TURGEON: C'est à part?

M. RIDDELL: Oui.

L'hon. M. ROEBUCK: Quels sont les pays qui ont contribué et dans quelle mesure?

M. RIDDELL: On a alors procédé sur une base préliminaire avec les fonds consentis volontairement par les organismes qui entrèrent dans la Commission préparatoire. Pour l'exercice financier commençant le